

T2A tarifs MCO

Les tarifs et forfaits T2A
des hôpitaux et cliniques
en médecine, chirurgie, obstétrique
France entière

T2A tarifs MCO présente tous les tarifs et forfaits T2A appliqués aux hôpitaux et aux cliniques pour les séjours ou les séances de prise en charge des patients en MCO, sur la campagne 2010.

Chaque tarif, chaque forfait est directement accessible par le n° de GHM, le n° de GHS ou un mot caractérisant le motif de l'hospitalisation ou de la prestation.

2.577 fiches tarif. Les tarifs "publics" et "privés" correspondant à un même GHM et les forfaits sont présentés sur la même fiche. Les écarts sont mesurés en pourcentage.

**Partout avec vous
tous les tarifs 2010 des hôpitaux et cliniques
en accès immédiat !**

Les données reprises ici de façon exhaustive sont celles de l'arrêté du 27 février 2010 fixant pour l'année les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L. 162-22-10 du code de la sécurité sociale et aux IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004. Il s'agit ici des tarifs applicables à partir du 1^{er} Mars 2010.

Disponible sur Apple Store - Gratuit
ou directement à <http://itunes.apple.com/fr/app/t2a-tarifs-mco/id361656425?mt=8>
Fonctionne sur iPhone - iPod et iPad (dès disponibilité)

Paru le 23 mars 2010
Classé
dans les 20
plus forts téléchargements
dès le 24 mars !



N'oubliez pas **MediSigles**
Le plus gros dictionnaire de sigles
consacré au système de santé au
monde : plus de 32.000 sigles !
Disponible sur Apple Store
pour 1,99 €



- Les recherches se font sur :
- les n° de GHM
 - les n° de GHS
 - les mots contenus dans le libellé du tarif ou du forfait
 - Ecarts public/privé et privé/public (attention aux précautions d'usage...)
 - Source et précisions
 - Informations sur l'UNHPC
 - Informations complémentaires sur les tarifs T2A 2010, le décret et les écarts "public privé".

Capture d'écran iPhone

Orange F 09:55

Recherche T2A-MCO 2010

GHM n° : 14Z02A
GHS n° : 5462

Accouchements par voie basse sans complication significative
Cf. : GHM convergent /2010

Public

Tarif : **2.200,34 €** Δ +62,9 %

Borne basse : **2 j**
Tarif EXB : **529,52 €** Δ -0,6 %
Forfait EXB : Δ

Borne haute : **10 j**
Tarif EXH : **127,26 €** Δ +83,8 %

Δ = écart public/privé

Privé

Tarif : **1.350,87 €** Δ -38,6 %

Borne basse : **2 j**
Tarif EXB : **532,82 €** Δ +0,6 %
Forfait EXB : Δ

Borne haute : **10 j**
Tarif EXH : **69,25 €** Δ -45,6 %

Δ = écart privé/public

Informations

Annexe I-1 et V-1 de l'arrêté du 27/2/2010 : tarifs des GHS et des suppléments des établissements de santé mentionnés aux a, b, c ('public') et d ('privé') de l'article L. 162-22-6 du CSS. Les tarifs des forfaits GHS et des montants des extrêmes haut (EXH) et extrêmes bas (EXB) sont fixés comme suit :
. (cf. ci-dessus)

N. B. : Ce GHM fait partie des 35 GHM concernés par la 'convergence ciblée' retenue pour 2010. Il converge ici selon le scénario dit de 'taux convergence à 50 %'.

Orange F 3G 09:57

UNHPC T2A tarifs MCO

Q CAR

GHM n° : 05K17J GHS n° : 1727
Affections cardiovasculaires sans acte opérat...

GHM n° : 05M141 GHS n° : 1776
Arrêt cardiaque, niveau 1

GHM n° : 05M142 GHS n° : 1777
Arrêt cardiaque, niveau 2

A Z E R T Y U I O P
Q S D F G H J K L M
W X C V B N
123 espace Rechercher